

OPTONIQUE

Pôle d'excellence en optique-photonique du Québec



Budget fédéral 2021

Faits saillants

BUREAU QUÉBEC (SIÈGE SOCIAL)

2740 rue Einstein
Québec QC
G1P 4S4

BUREAU MONTRÉAL

740 rue Notre-Dame Ouest, #1400
Montréal QC
H3C 3X6

OPTONIQUE.CA

Table des matières

Chapitre 2 : Soutenir les Canadiens et les entreprises jusqu'à la relance	4
2.1 Protéger les emplois et soutenir les entreprises	4
Prolonger la Subvention salariale d'urgence du Canada (p. 91)	4
Prolongation de la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer et de la mesure de soutien en cas de confinement (p. 92)	4
Prolongation du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (p. 93)	4
Chapitre 3 : De nouvelles possibilités pour les Canadiens	5
3.3 Investir dans les compétences, la formation et les métiers.....	5
Aider les employeurs à former et à recruter des travailleurs (p. 126)	5
Aider les travailleurs à faire la transition vers de nouveaux emplois (p. 129)	5
Chapitre 4 - Aider les entreprises canadiennes à croître et à réussir	5
4.1 Aider les Canadiens à retourner au travail.....	5
Possibilités pour les entreprises et les jeunes travailleurs offertes par Mitacs (p. 146)	5
4.2 Aider les petites et moyennes entreprises à se rétablir et à croître	6
Aider les petites et moyennes entreprises à entrer dans l'ère numérique (p. 147)	6
Aider les entreprises à tirer parti des nouvelles possibilités technologiques (p. 150)	6
Aider les entreprises à investir (p. 151)	6
Améliorer le Programme de financement des petites entreprises du Canada (p. 151)	7
Préparer le secteur de l'aérospatiale du Canada pour la relance (p. 152)	7
4.3 Investir dans les entrepreneurs du Canada.....	7
Soutenir les entrepreneurs, y compris les entrepreneurs en quête d'équité (p. 153).....	7
Élargir le Programme d'aide à la recherche industrielle (p. 156)	8
Investir dans les innovateurs canadiens en renouvelant l'Initiative de catalyse du capital de risqué (p. 157)	8
4.6 Investir dans la recherche et l'innovation de calibre mondial	8
Appuyer l'innovation et la transformation industrielle (p. 165)	8
Renouveler la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle (p. 167)	9
Lancer une stratégie quantique nationale (p. 168)	9
Redynamiser le Centre canadien de fabrication de dispositifs photoniques (p. 168).....	10
Appuyer l'Initiative des supergrappes d'innovation (p. 170)	10
Promouvoir la propriété intellectuelle canadienne (p. 170).....	10
Exploiter l'observation de la Terre depuis l'espace (p. 171)	10

OPTONIQUE

Une collaboration en science et en technologie avec des entreprises israéliennes (p. 171)	11
4.7 Appuyer l'économie numérique.....	11
Établir un nouveau rôle de commissaire aux données (p. 173)	11
Chapitre 5 : Un environnement sain pour une économie saine	11
5.1 Assurer la croissance de notre économie à zéro émission nette	11
Propulser les projets de technologies propres (p. 181)	11

→ Pour consulter le budget dans son intégralité : <https://www.budget.gc.ca/2021/home-accueil-fr.html>

Chapitre 2 : Soutenir les Canadiens et les entreprises jusqu'à la relance

2.1 Protéger les emplois et soutenir les entreprises

Prolonger la Subvention salariale d'urgence du Canada (p. 91)

Le programme de la subvention salariale devrait expirer en juin 2021.

- Le budget de 2021 propose de **prolonger la subvention salariale jusqu'au 25 septembre 2021**. Il propose également de **réduire progressivement les taux de la subvention, à compter du 4 juillet 2021**, afin d'assurer l'élimination progressive du programme, à mesure que les vaccinations sont administrées et que l'économie se remet en marche.

Prolongation de la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer et de la mesure de soutien en cas de confinement (p. 92)

La subvention pour le loyer fournit aux organismes admissibles un soutien direct et facile d'accès pour assumer les frais de location. Quant à la mesure de soutien en cas de confinement, elle offre aux organismes admissibles à la subvention pour le loyer une subvention supplémentaire s'ils sont assujettis à un confinement ou s'ils doivent restreindre considérablement leurs activités en vertu d'un décret de santé publique. Le programme devrait expirer en juin 2021.

- Le budget de 2021 propose de **prolonger la subvention pour le loyer et la mesure de soutien en cas de confinement jusqu'au 25 septembre 2021**. Il propose également de **réduire progressivement les taux de la subvention pour le loyer, à compter du 4 juillet 2021**, afin d'assurer une élimination progressive et ordonnée du programme à mesure que les vaccinations sont administrées et que l'économie se remet en marche.

Prolongation du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (p. 93)

En décembre 2020, le gouvernement a relevé la valeur du prêt de 40 000 \$ à 60 000 \$, pour venir en aide aux petites entreprises jusqu'à la relance. Si une entreprise rembourse ses prêts d'ici le 31 décembre 2022, jusqu'au tiers de la valeur des prêts qui lui sont accordés (soit jusqu'à 20 000 \$), sera radié. En tenant compte de la pandémie qui sévit, le gouvernement a récemment prolongé la date limite de présentation des demandes au titre du CUEC jusqu'au 30 juin 2021.

- Le budget de 2021 propose de **reporter au 30 juin 2021 la date limite de présentation des demandes d'aide** similaire dans le cadre du Fonds d'aide et de relance régionale et de l'Initiative de soutien aux entreprises autochtones.
- Le budget de 2021 propose de fournir un financement jusqu'à 80 millions de dollars en 2021-2022, selon la comptabilité de caisse, au Réseau de développement des collectivités du Canada et aux organismes de développement régional, et de transférer les fonds restants dans le cadre de l'Initiative de soutien aux entreprises autochtones en 2021-2022, afin d'appuyer une **prolongation de la date limite de présentation des demandes pour le Fonds d'aide et de relance régionale et l'Initiative de soutien aux entreprises autochtones jusqu'au le 30 juin 2021**.

Chapitre 3 : De nouvelles possibilités pour les Canadiens

3.3 Investir dans les compétences, la formation et les métiers

Aider les employeurs à former et à recruter des travailleurs (p. 126)

Pendant la pandémie, certains secteurs comme la santé, les technologies propres et la construction se sont développés et peinent à trouver des travailleurs ayant les compétences nécessaires pour occuper des emplois. Le gouvernement intervient pour aider les employeurs à former et à recruter les gens, en plus d'aider la main-d'œuvre à croître et à répondre à la demande.

- Le budget de 2021 propose de fournir un financement de 960 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, à Emploi et Développement social Canada pour un **nouveau programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle**. Dans le cadre d'une collaboration effectuée principalement avec les associations sectorielles et les employeurs, le financement contribuerait à **concevoir et à offrir une formation adaptée aux besoins des entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises et leurs employés**. Ce financement aiderait également les entreprises à recruter et à conserver une main-d'œuvre diversifiée et inclusive.

Aider les travailleurs à faire la transition vers de nouveaux emplois (p. 129)

Pour aider les Canadiens à trouver de nouveaux emplois aussi rapidement et aussi facilement que possible, les travailleurs doivent être en mesure de s'adapter rapidement et d'améliorer leurs compétences transférables pour de nouvelles industries.

- Le budget de 2021 propose d'accorder 250 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, à Innovation, Sciences et Développement économique Canada dans le cadre d'une initiative visant à **élargir les approches de perfectionnement et de redéploiement des travailleurs qui ont fait leurs preuves et qui sont menées par des tiers** dans le but de répondre aux besoins des industries en croissance.

Chapitre 4 - Aider les entreprises canadiennes à croître et à réussir

4.1 Aider les Canadiens à retourner au travail

Possibilités pour les entreprises et les jeunes travailleurs offertes par Mitacs (p. 146)

Mitacs est un organisme à but non lucratif qui met en relation de jeunes travailleurs et des entreprises innovatrices pour des possibilités de recherche et de formation. Mitacs appuie principalement l'innovation axée sur la recherche dans l'industrie et vise à établir un bassin d'étudiants et de diplômés très instruits dans le cadre de ses programmes de stages. Ces étudiants apportent des connaissances scientifiques et techniques de pointe acquises dans des universités et des collèges qui renforceront les capacités d'innovation de l'industrie. Cette combinaison d'innovation et de perfectionnement des compétences pour la prochaine génération de dirigeants contribuera à stimuler la croissance dès maintenant et à assurer la compétitivité et la prospérité à long terme.

- Le budget de 2021 propose d'accorder un financement de 708 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, à Mitacs pour **créer au moins 85 000 stages d'apprentissage intégré au travail qui offrent de l'apprentissage en cours d'emploi** et fournissent aux entreprises du soutien pour développer des talents et prendre de l'expansion.

4.2 Aider les petites et moyennes entreprises à se rétablir et à croître

Aider les petites et moyennes entreprises à entrer dans l'ère numérique (p. 147)

- Le budget de 2021 propose d'affecter 1,4 milliard de dollars sur quatre ans, à compter de 2021-2022, à Innovation, Sciences et Développement économique Canada afin de faire ce qui suit :
 - Travailler avec des organismes d'un bout à l'autre du Canada pour permettre à toutes les entreprises qui recourent à ce programme d'**accéder à des compétences, à de la formation et à des services consultatifs**.
 - Fournir des microsubventions aux plus petites entreprises des rues commerçantes afin de les aider à engager les coûts liés à l'adoption de la technologie.
 - Créer des **possibilités de formation et de travail pour 28 000 jeunes afin d'aider des petites et moyennes entreprises de partout au Canada à adopter la technologie**.
- Le budget de 2021 propose de fournir 2,6 milliards de dollars, selon la comptabilité de caisse, pendant une période de quatre ans à compter de 2021-2022, à la Banque de développement du Canada afin **d'aider les petites et moyennes entreprises à financer l'adoption de la technologie**.

Aider les entreprises à tirer parti des nouvelles possibilités technologiques (p. 150)

Les petites et moyennes entreprises ont parfois besoin de solutions technologiques ou de processus propres à leurs activités, qu'elles ne peuvent pas obtenir en achetant et en installant les solutions offertes en vente libre. Ces entreprises peuvent saisir de nouvelles possibilités par la mise en application des nouvelles recherches ou technologies, ou par le développement de celles-ci en nouveaux produits et services utiles. Cette innovation et ce développement technique dans le monde réel aident les entreprises à croître et à devenir plus compétitives.

Afin de soutenir les projets de recherche appliquée et de développement dirigés par des entreprises canadiennes en collaboration avec des collègues, des cégeps et des écoles polytechniques :

- Le budget de 2021 propose de fournir 46,9 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2021-2022, afin de **soutenir des partenariats de recherche supplémentaires entre les collègues, les cégeps, les écoles polytechniques et les entreprises** par l'intermédiaire du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie.
- Le budget de 2021 propose d'investir 5,7 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2021-2022, afin de **permettre à un plus grand nombre d'entreprises d'accéder au programme de visites interactives du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada, et d'avoir accès à de l'équipement, à des installations et à une expertise à des centres d'accès à la technologie affiliés à des collègues**.

Aider les entreprises à investir (p. 151)

Pour que la relance économique du Canada s'installe, les entreprises devront investir dans de nouvelles technologies et aller de l'avant avec des projets d'immobilisation.

- Le budget de 2021 propose de **permettre la passation en charges immédiate d'un montant maximal de 1,5 million de dollars en investissements admissibles effectués par des sociétés privées sous contrôle canadien** à compter du jour du dépôt du budget et avant 2024. Les investissements admissibles **couvriront plus de 60 % des investissements en capital** effectués habituellement par les sociétés privées sous contrôle canadien.

Améliorer le Programme de financement des petites entreprises du Canada (p. 151)

Afin de garantir que les petites entreprises et les entrepreneurs indépendants peuvent accéder au capital dont ils ont besoin pour se relancer, pour innover et pour assurer leur croissance durable :

- Le budget de 2021 propose **d'améliorer le Programme de financement des petites entreprises du Canada** en apportant des améliorations à la Loi sur le financement des petites entreprises du Canada et aux règlements connexes. Ces modifications proposées devraient accroître le financement annuel de 560 millions de dollars, ce qui soutiendrait environ 2 900 petites entreprises supplémentaires. Ces modifications comprennent les suivantes :
 - Élargir l'admissibilité aux catégories de prêts afin d'inclure les prêts liés à la propriété intellectuelle, ainsi qu'aux actifs et aux dépenses des entreprises en démarrage;
 - Faire passer le montant maximal des prêts de 350 000 \$ à 500 000 \$ et prolonger la période de couverture des prêts de 10 ans à 15 ans pour l'équipement et les améliorations locatives;
 - Lancer une nouvelle gamme de produits de crédit afin de fournir des liquidités et de répondre aux besoins à court terme en fonds de roulement.

Préparer le secteur de l'aérospatiale du Canada pour la relance (p. 152)

En 2019, l'aérospatiale a contribué pour plus de 28 milliards de dollars au PIB du Canada, appuyant directement et indirectement 234 500 emplois. L'aérospatiale, l'une des industries manufacturières les plus axées sur la recherche, est un moteur important de l'économie de l'innovation du Canada. Fortement dépendante des achats des compagnies aériennes durement touchées par la pandémie, le secteur est confronté à une demande réduite et a un plus long chemin à faire pour se rendre à la reprise que d'autres secteurs de l'économie.

- Le budget de 2021 propose d'accorder 250 millions de dollars sur trois ans, selon la comptabilité de caisse, à compter de 2021-2022, aux organismes de développement régional pour qu'ils mettent en œuvre une **initiative de relance régionale de l'aérospatiale**, qui **aiderait les petites et moyennes entreprises à améliorer la productivité, à renforcer les capacités de commercialisation et à écologiser leurs activités et leurs produits**.

4.3 Investir dans les entrepreneurs du Canada

Soutenir les entrepreneurs, y compris les entrepreneurs en quête d'équité (p. 153)

Afin de contribuer à simplifier et à rationaliser les programmes de soutien du gouvernement, et d'aider les entrepreneurs en quête d'équité à accéder à du financement et à du capital, à des possibilités de mentorat, à des services de planification financière et à de la formation pour les entreprises, le gouvernement lancera le programme de développement des petites entreprises et de l'entrepreneuriat.

- Le budget de 2021 propose d'affecter jusqu'à concurrence de 101,4 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, à Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour le **programme de développement des petites entreprises et de l'entrepreneuriat**.

Élargir le Programme d'aide à la recherche industrielle (p. 156)

Les petites et moyennes entreprises les plus novatrices au Canada ont une incidence énorme sur la création d'emplois et sur la croissance économique, mais elles doivent avoir accès à de l'expertise et du capital pour croître. Depuis plusieurs décennies, le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada offre de l'expertise et du capital, et aide les entreprises à prendre de l'expansion.

- Le budget de 2021 propose de fournir 500 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, et de 100 millions annuellement par la suite, afin **d'élargir le Programme d'aide à la recherche industrielle pour soutenir jusqu'à 2 500 petites et moyennes entreprises novatrices supplémentaires**.

Investir dans les innovateurs canadiens en renouvelant l'Initiative de catalyse du capital de risque (p. 157)

Le financement par capital de risque comporte la prise de risques éclairés pour appuyer d'excellentes idées et des personnes intelligentes, permettant ainsi aux jeunes entreprises de commercialiser leurs idées et de prendre de l'expansion. Un réseau solide en capital de risque permet aux entreprises et aux entrepreneurs de prendre de l'expansion, de créer des emplois canadiens bien rémunérés, d'investir dans l'innovation et de concurrencer à l'échelle mondiale. Afin d'augmenter le financement par capital de risque et d'appuyer la croissance continue des entreprises innovatrices du Canada :

- Le budget de 2021 propose de mettre à la disposition des entreprises un financement pouvant atteindre 450 millions de dollars, selon la comptabilité de caisse, pendant une période de cinq ans à compter de 2021-2022, pour le **renouvellement de l'Initiative de catalyse du capital de risque, qui augmentera le capital de risque offert aux entrepreneurs**. De ce montant, 50 millions de dollars seront consacrés au soutien des investissements de capital de risque dans les technologies des sciences de la vie.

4.6 Investir dans la recherche et l'innovation de calibre mondial

Appuyer l'innovation et la transformation industrielle (p. 165)

Depuis son lancement en 2017, le Fonds stratégique pour l'innovation aide des entreprises à investir, à prendre de l'expansion et à innover au Canada. Grâce aux efforts déployés afin d'aider les entreprises à faire les investissements requis pour réussir, le Fonds est bien placé pour soutenir la croissance et la création de bons emplois dans tous les secteurs de l'économie canadienne, maintenant et à l'avenir.

- Le budget de 2021 propose de fournir des fonds supplémentaires de 7,2 milliards de dollars sur sept ans (selon la comptabilité de caisse), à compter de 2021-2022, et de 511,4 millions par la suite au Fonds stratégique pour l'innovation. Ce financement sera réparti de la manière suivante :
 - Un financement de 2,2 milliards de dollars sur sept ans et de 511,4 millions de dollars par la suite pour **appuyer des projets novateurs dans l'ensemble de l'économie, y compris dans les secteurs des sciences de la vie, de l'automobile, de l'aérospatiale et de l'agriculture**.
 - Un financement supplémentaire de 5 milliards de dollars sur sept ans accordé à **l'accélérateur net zéro du Fonds stratégique pour l'innovation**, comme il est indiqué de façon détaillée au chapitre

5. Grâce à l'accélérateur net zéro, le fonds augmenterait son soutien aux projets qui aideront à décarboniser l'industrie lourde, à appuyer les technologies propres et à accélérer nettement la réduction des émissions de gaz à effet de serre au pays d'ici 2030.

Avec ce soutien supplémentaire, le Fonds stratégique pour l'innovation ciblera les investissements dans d'importants secteurs de croissance future au cours des prochaines années afin de faire progresser plusieurs objectifs stratégiques pour l'économie canadienne :

- Un soutien de 1,75 milliard de dollars sur sept ans serait destiné à l'aérospatiale en reconnaissance des répercussions durables de la COVID-19 sur ce secteur.

Renouveler la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle (p. 167)

L'intelligence artificielle est l'une des plus importantes transformations technologiques de notre époque. Le Canada a des communautés de recherche, ses propres talents locaux et un écosystème diversifié d'entreprises en démarrage et d'entreprises en expansion. En tirant parti de notre position de force, nous pourrions aussi garantir l'intégration des valeurs canadiennes à des plateformes mondiales utilisées à grande échelle.

- Le budget de 2021 propose d'affecter 443,8 millions de dollars sur 10 ans, à compter de 2021-2022, à l'appui de la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle. Cette affectation comprend ce qui suit :
 - Un financement de 185 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, afin de **soutenir la commercialisation d'innovations et de recherches en matière d'intelligence artificielle** au Canada.
 - Un financement de 162,2 millions de dollars sur 10 ans, à compter de 2021-2022, afin **d'attirer et à maintenir en poste la crème du talent universitaire partout au Canada**, notamment en Alberta, en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec. Ces programmes seront offerts par l'Institut canadien de recherches avancées.
 - Un financement de 48 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, à **l'Institut canadien de recherches avancées afin de renouveler et d'améliorer ses programmes de recherche, de formation et de mobilisation des connaissances**.
 - Un financement de 40 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, afin de **fournir une capacité informatique exclusive aux instituts nationaux d'intelligence artificielle situés à Edmonton, à Toronto et à Montréal**.
 - Un financement de 8,6 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, afin de faire **progresser l'élaboration et l'adoption de normes en matière d'intelligence artificielle**.

Lancer une stratégie quantique nationale (p. 168)

La technologie quantique est à la fine pointe de la science et de l'innovation à l'heure actuelle, et affiche un immense potentiel de commercialisation. Ce domaine émergent transformera la façon dont nous développons et dont nous concevons tout, qu'il s'agisse de médicaments qui sauvent des vies aux batteries de prochaine génération, et les scientifiques et entrepreneurs canadiens sont bien placés pour saisir ces possibilités. Ils ont toutefois besoin d'investissements afin d'être compétitifs dans ce marché mondial à croissance rapide.

- Le budget de 2021 propose de fournir 360 millions de dollars sur sept ans, à compter de 2021-2022, afin de **lancer une stratégie quantique nationale**. La stratégie amplifiera les forces importantes du Canada dans la recherche quantique et **élargira nos technologies, nos entreprises et nos talents prêts à évoluer dans l'univers quantique**, en plus de renforcer le leadership mondial du Canada dans ce domaine. Ce financement permettra aussi la création d'un secrétariat au ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique afin de coordonner ce travail.

Redynamiser le Centre canadien de fabrication de dispositifs photoniques (p. 168)

Le Canada est un chef de file à l'échelle mondiale dans le domaine de la photonique, la technologie qui permet de générer de la puissance à partir de la lumière et de l'exploiter. Il s'agit de la science que l'on trouve derrière les fibres optiques, les semiconducteurs avancés et d'autres technologies de pointe; les entreprises canadiennes offrent depuis fort longtemps déjà cette expertise au monde entier. Le Centre canadien de fabrication de dispositifs photoniques du Conseil national de recherches du Canada fournit des services de recherche, de mise à l'essai, de prototypage et de fabrication pilote à petite échelle en matière de photonique aux universitaires et aux petites, moyennes et grandes entreprises de photonique du Canada. Son installation vieillissante met toutefois ces activités de recherche et de développement en péril.

- Le budget de 2021 propose un financement de 90 millions de dollars sur cinq ans, selon la comptabilité de caisse, à compter de 2021-2022, au Conseil national de recherches du Canada afin de **réoutiller et de moderniser le Centre canadien de fabrication de dispositifs photoniques**. On permettrait ainsi au centre de continuer d'aider les chercheurs canadiens et de permettre aux entreprises du pays de croître et de soutenir des emplois très qualifiés.

Appuyer l'Initiative des supergrappes d'innovation (p. 170)

Depuis son lancement en 2017, l'Initiative des supergrappes d'innovation a aidé le Canada à bâtir des écosystèmes d'innovation fructueux dans des secteurs importants de l'économie. Faisant fond sur la force et sur l'étendue de leurs réseaux, les supergrappes ont été en mesure de réorienter rapidement leurs activités et ont joué un rôle important dans la réponse du Canada à la COVID-19.

- Le budget de 2021 propose un financement de 60 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2021-2022, pour **l'Initiative des supergrappes d'innovation**.

Promouvoir la propriété intellectuelle canadienne (p. 170)

Faisant fond sur la Stratégie en matière de propriété intellectuelle du Canada annoncée dans le budget de 2018, le gouvernement propose de soutenir davantage les innovateurs, les entreprises en démarrage et les entreprises axées sur la technologie du Canada. Le budget de 2021 propose :

- Un financement de 90 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2022-2023, afin de **créer un programme de rehaussement de la propriété intellectuelle, qui aide les accélérateurs et les incubateurs à permettre aux entreprises en démarrage d'accéder aux services d'experts en propriété intellectuelle**.
- Un financement de 75 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, au **Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada, afin que celui-ci permette à ses entreprises clientes à forte croissance d'accéder aux services d'experts en propriété intellectuelle**.

Exploiter l'observation de la Terre depuis l'espace (p. 171)

Afin de maintenir la capacité du Canada de collecter et d'utiliser des données importantes de ses satellites, le budget de 2021 propose de fournir ce qui suit :

- Un financement de 80,2 millions de dollars sur 11 ans, à compter de 2021-2022, avec 14,9 millions en amortissement restant, et de 6,2 millions annuellement par la suite, à Ressources naturelles Canada et à Environnement et Changement climatique Canada afin de remplacer et d'élargir une infrastructure terrestre cruciale, mais vieillissante, pour qu'on puisse recevoir des données des satellites;

- Un financement de 9,9 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2021-2022, à l'Agence spatiale canadienne afin de planifier la prochaine génération de satellites d'observation de la Terre.

Une collaboration en science et en technologie avec des entreprises israéliennes (p. 171)

La collaboration avec des chefs de file mondiaux en matière d'innovation permet aux entreprises canadiennes de tirer parti d'une expertise afin de créer de nouveaux produits et services, de soutenir de bons emplois et de joindre de nouveaux marchés d'exportation.

- Le budget de 2021 propose de fournir un financement supplémentaire de 10 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, et de 2 millions annuellement par la suite, afin **d'élargir les possibilités des PME canadiennes d'établir des partenariats de recherche et de développement avec des PME israéliennes, dans le cadre du Programme canadien d'innovation à l'international**. Ce financement proviendra des ressources existantes d'Affaires mondiales Canada. Le gouvernement entend aussi mettre en œuvre un modèle d'exécution amélioré pour ce programme, y compris la prise d'une éventuelle mesure législative.

4.7 Appuyer l'économie numérique

Établir un nouveau rôle de commissaire aux données (p. 173)

Les technologies numériques et axées sur les données ouvrent de nouveaux marchés pour les produits et services qui permettent aux Canadiens novateurs de créer de nouvelles occasions d'affaires et des emplois de grande valeur. Toutefois, au fur et à mesure que l'économie numérique et des données croît, les Canadiens doivent être convaincus que leurs données sont protégées et utilisées de manière responsable.

- Le budget de 2021 propose d'investir 17,6 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, et 3,4 millions par année par la suite, afin de **créer un poste de commissaire aux données**. Le commissaire aux données aidera à guider **les approches adoptées par le gouvernement et les entreprises à l'égard des problèmes liés aux données** afin de contribuer à protéger les données personnelles et d'encourager l'innovation dans le marché numérique.
- Le budget de 2021 propose aussi d'affecter 8,4 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, et 2,3 millions par la suite, au Conseil canadien des normes afin qu'il poursuive ses travaux pour **approfondir les normes en matière de gouvernance des données à l'échelle de l'industrie**.

Chapitre 5 : Un environnement sain pour une économie saine

5.1 Assurer la croissance de notre économie à zéro émission nette

Propulser les projets de technologies propres (p. 181)

Les entreprises canadiennes font souvent état de difficultés à prendre de l'expansion sur le petit marché intérieur canadien et à accéder à un capital patient de croissance suffisant. Les projets transformateurs de technologies propres, particulièrement les grands projets, nécessitent souvent des investissements dont l'étendue et le calendrier

OPTONIQUE

dépassent la portée du financement des projets traditionnels. Afin d'appuyer des projets de technologies propres de grande envergure :

- Le budget de 2021 propose de rendre disponibles jusqu'à 1 milliard de dollars selon la comptabilité de caisse, sur cinq ans, à compter de 2021-2022, pour des mesures visant à **attirer des investissements du secteur privé dans ces projets**.